Barr énergies
VOTRE FOURNISSEUR DE PROXIMITÉ

Courrier d'information
AUTOMNE 2026





LES TARIFS DU GAZ POUR CET HIVER

Contexte géopolitique et énergétique



Depuis le début du conflit au Moyen-Orient, fin février 2026, les marchés du gaz sont sous pression.

Les perturbations du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz, une voie essentielle pour les exportations d'énergie, ont fortement réduit les livraisons de gaz naturel liquéfié (GNL) en provenance du Golfe Arabo-Persique.

Si l'Europe est relativement peu dépendante du gaz en provenance du Moyen-Orient, l'Asie y est davantage exposée. Pour compenser les approvisionnements perturbés, les pays asiatiques cherchent donc à se tourner vers d'autres fournisseurs, notamment les États-Unis. Or, le GNL américain est également très recherché par les acheteurs européens, qui ont notamment réduit leur dépendance au gaz russe. Les marchés européens et asiatiques se retrouvent ainsi en concurrence accrue pour accéder aux volumes disponibles.

Cette compétition entre acheteurs contribue à exercer une pression à la hausse sur les prix du gaz, y compris en Europe, même si celle-ci importe relativement peu de gaz directement depuis le Moyen-Orient.

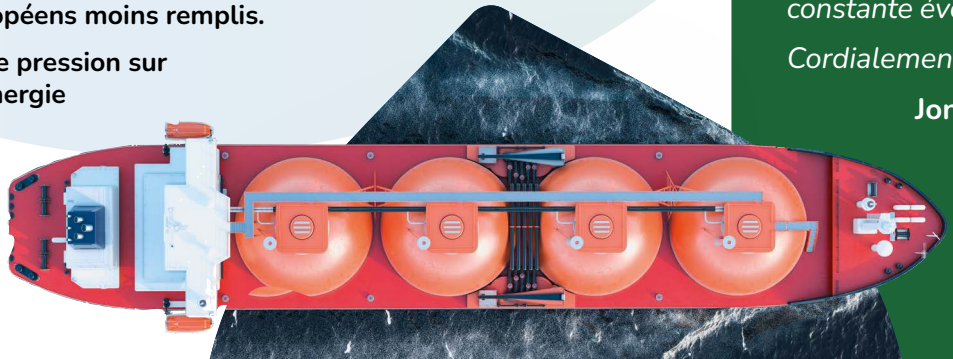
Cette situation intervient alors que les stocks européens de gaz affichent un niveau inférieur à leur moyenne habituelle à l'approche de l'hiver. Il est donc nécessaire d'accroître les achats afin de reconstituer les réserves avant la période de chauffage, dans un contexte où les approvisionnements sont plus contraints et les prix plus élevés.

Si les autorités européennes estiment que les approvisionnements devraient pouvoir couvrir les besoins de l'hiver, le marché reste particulièrement sensible aux évolutions géopolitiques et aux conditions météorologiques.

La hausse actuelle des prix du gaz s'explique donc par plusieurs facteurs qui se cumulent :

- **des exportations perturbées au Moyen-Orient,**
- **une concurrence accrue entre acheteurs mondiaux,**
- **des stocks européens moins remplis.**

L'évolution de cette pression sur les marchés de l'énergie dépendra en grande partie des décisions géopolitiques à venir.



LE MOT DU DIRECTEUR

Chères clientes, chers clients,

J'ai pris mes fonctions de directeur de Barr énergies en juillet dernier, dans un contexte énergétique tendu, marqué notamment par les tensions géopolitiques au Moyen-Orient et leurs répercussions sur les marchés de l'énergie, en particulier celui du gaz.

À travers ce courrier d'information, nous souhaitons vous apporter un éclairage sur la situation actuelle, ses causes et ses conséquences, afin de vous permettre d'en mieux comprendre les enjeux et de vous en protéger le plus possible.

Soyez assurés que nos équipes sont pleinement mobilisées pour vous offrir un service de qualité, répondre au mieux à vos attentes et vous proposer les tarifs les plus justes possibles. Notre engagement demeure inchangé : être à vos côtés, au plus proche de vos besoins, et vous accompagner avec transparence dans un contexte énergétique en constante évolution.

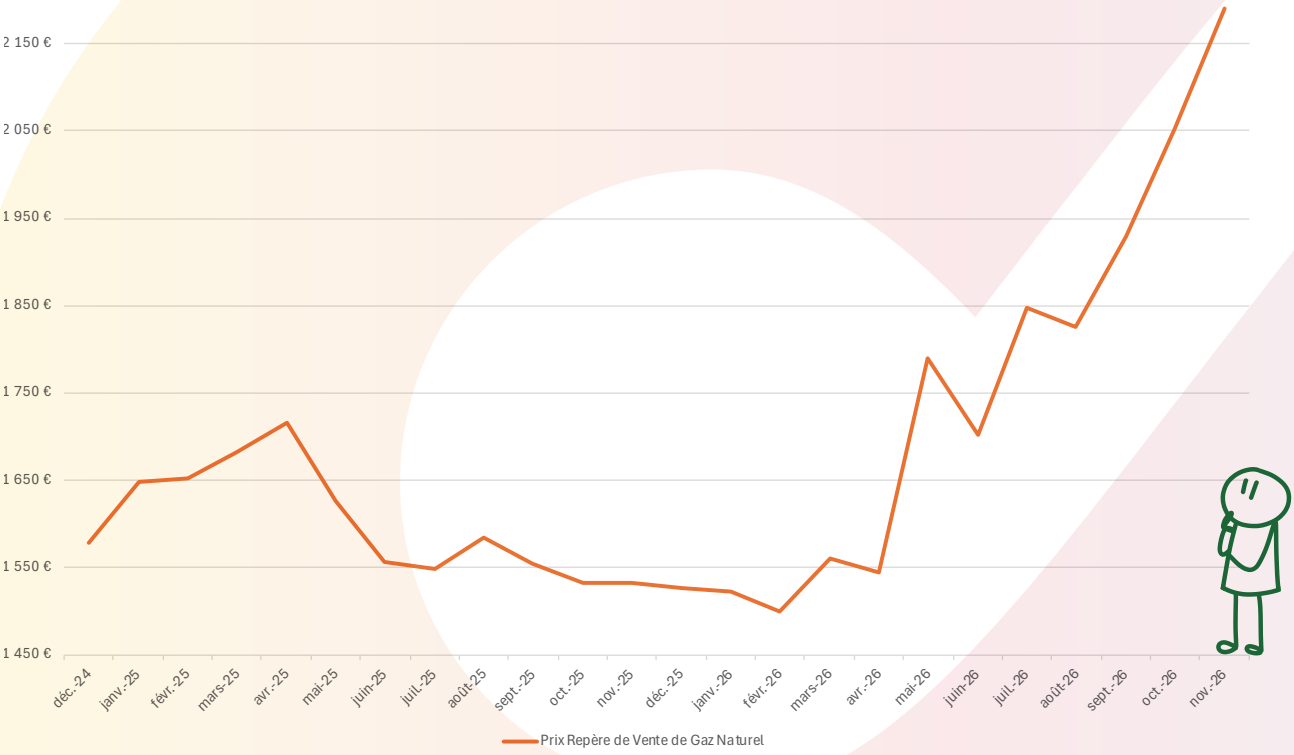
Cordialement,

Jonathan Clerbout

Quel budget pour mon chauffage cet hiver ?

La hausse des prix sur les marchés de l'énergie impacte directement les prix de vente aux clients finaux. L'évolution du Prix Repère de Vente de Gaz Naturel, publié chaque mois par la Commission de Régulation de l'Energie (CRE), illustre cette forte hausse : ici le budget annuel d'un foyer avec une consommation de type chauffage.

Budget annuel TTC pour un client type chauffage (11 370 kWh/an)



(Source : CRE - Commission de régulation de l'énergie)

À ce jour, si les prix de gaz qui se profilent pour le début de l'hiver 2026/2027 se maintiennent tout au long de la saison de chauffe, une hausse du budget chauffage d'au moins 35 à 50% est à prévoir par rapport à l'hiver dernier.

Dans la situation budgétaire actuelle de notre pays, il ne faut pas s'attendre à ce qu'un dispositif de gel de prix, tel qu'il s'était appliqué pour les clients domestiques en 2022 lors de la crise du gaz russe, soit remis en place par les Pouvoirs Publics.

Pour amortir cette hausse inévitable en ce début d'hiver, nous vous conseillons de retrouver les gestes de sobriété énergétique que vous aviez appliqués lors de la crise énergétique de 2022 et que nous vous rappelons en fin de ce numéro.



LA MENSUALISATION DYNAMIQUE

C'EST VOUS QUI DÉCIDEZ !

Avec la mensualisation dynamique, mise en œuvre en cette fin d'année pour tous les clients mensualisés de Barr énergies en gaz comme en électricité, nous actualisons, si besoin, le montant de vos mensualités restantes pour vous éviter toute surprise au moment de la facture de régularisation de mensualisation. Vous aurez toujours le choix de modifier ou rétablir votre mensualité précédente.

Qui est à l'initiative de la mensualisation dynamique ?

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) encourage les fournisseurs d'énergie qui adhèrent à ses lignes directrices - comme Barr énergies - à renforcer la transparence et l'accompagnement des clients mensualisés. Cela se traduit notamment par une réévaluation automatique des mensualités lorsque cela s'avère nécessaire, afin de mieux tenir compte de l'évolution des consommations et des prix.

L'objectif est simple : éviter autant que possible une facture annuelle faisant apparaître un solde de régularisation supérieur à l'équivalent de deux mensualités.

Quel est le principe de la mensualisation dynamique ?

À chaque relevé de compteur (ou auto-relève) et à chaque évolution de prix, nous réévaluons le montant prévisionnel de votre facture annuelle. Cette estimation tient compte de votre consommation réelle, des prix de l'énergie déjà appliqués, des prix en vigueur pour les consommations à venir ainsi que des éventuelles modifications de votre contrat. Nous calculons ainsi le solde prévisionnel de votre prochaine facture de régularisation.

- **Si le solde prévisionnel dépasse l'équivalent de deux mensualités,** nous ajustons automatiquement le montant de vos prochaines mensualités, à la hausse comme à la baisse, afin de limiter l'écart entre les sommes déjà versées et le montant estimé de votre facture annuelle.
- **Si le solde prévisionnel reste inférieur à l'équivalent de deux mensualités,** le montant de vos mensualités est maintenu jusqu'au prochain relevé de compteur ou à la prochaine évolution des prix.

NOTRE OBJECTIF : mieux adapter vos mensualités à votre consommation et aux prix de l'énergie, afin de limiter autant que possible les régularisations importantes lors du décompte final.

Avec la mensualisation dynamique, vous bénéficiez d'un suivi personnalisé de vos consommations et d'une meilleure maîtrise de votre budget, en toute simplicité. Et pour valider un ajustement de vos mensualités, vous n'avez précisément... rien à faire !

Dans quels cas ma mensualité peut-elle être réévaluée ?

Nous pouvons être amenés à faire évoluer vos mensualités pour tenir compte d'évènements qui ne peuvent être anticipés :

- **Une consommation d'énergie qui diffère des prévisions.** La consommation de votre logement peut être en effet influencée par les changements de rythme de vie ou d'habitudes de consommation de ses occupants et par la température extérieure.
- L'évolution des **prix de l'énergie, abonnement et taxes** de votre contrat.
- Des modifications contractuelles ou un nouveau contrat d'énergie établi **depuis moins de 12 mois.**

Votre plan de mensualisation doit comporter encore **au moins 3 échéances restantes pour pouvoir être modifié.**

Comment suis-je prévenu de l'ajustement de mes mensualités ?

À chaque ajustement, vous recevrez votre échéancier de mensualisation modifié par courrier postal.

Comment valider le montant de la nouvelle mensualité ?

Aucune validation nécessaire ! Si le nouveau montant de votre mensualité vous convient, vous n'avez aucune démarche à effectuer : votre échéancier est automatiquement mis à jour.

Et à l'inverse, que faire si le montant de la nouvelle mensualité ne me convient pas ?

Vous avez un délai de 10 jours pour agir et nous contacter par e-mail ou par téléphone pour modifier le montant de vos mensualités ou rétablir votre mensualité précédente.

Pourquoi accepter la réévaluation automatique de ma mensualité ?

En acceptant les ajustements proposés, vous adaptez progressivement vos mensualités à l'évolution de votre consommation et des prix de l'énergie. Vous limitez ainsi les écarts entre les sommes versées et le montant réel de votre facture, tout en réduisant le risque d'une régularisation annuelle importante.

L'OBJECTIF : un solde de régularisation inférieur à l'équivalent de deux mensualités et, surtout, moins de mauvaises surprises à la réception de votre facture annuelle.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Rester attentif à ses consommations

Dans ce contexte de hausse des prix de l'énergie, la maîtrise de sa consommation constitue un levier concret pour limiter sa facture, tout en contribuant à une utilisation plus responsable des ressources énergétiques.

Quelques gestes simples peuvent faire la différence : adapter la température du chauffage à ses besoins, réduire le chauffage dans les pièces peu occupées ou encore assurer un entretien régulier de sa chaudière. L'objectif n'est pas de renoncer à son confort, mais de consommer au plus juste, sans gaspillage.

Pour vous accompagner dans cette démarche, Barr énergies développe des outils destinés à vous permettre de mieux suivre et piloter vos consommations d'énergie. L'objectif : vous donner les moyens d'agir concrètement au quotidien pour maîtriser vos dépenses énergétiques.



Pour les clients déjà équipés d'un compteur communicant en électricité ou en gaz, votre nouvelle Agence En Ligne vous permet de suivre vos consommations mensuelles. Bientôt, comme en électricité, vous pourrez même suivre vos consommations journalières de gaz.

Pour les clients qui ne disposent pas encore d'un compteur communicant, il vous est toujours possible de nous indiquer, chaque mois, votre index auto-relevé via votre Agence En Ligne.

L'Agence En Ligne est accessible sur notre site Internet en cliquant sur **Espace client**.

Barr énergies continue à vous accompagner dans vos travaux d'économies d'énergie via le versement de primes CEE.

Rendez-vous sur notre site Internet à la page Infos Pratiques / Primes Certificats d'Économies d'Énergie pour tout renseignement.

LES GESTES DU QUOTIDIEN QUI FONT LA DIFFÉRENCE





Réduire de 1°C la température du logement entraîne une diminution jusqu'à 7% de votre facture de chauffage.

Installer des robinets thermostatiques sur les radiateurs permet de régler la température en fonction des usages particuliers à chaque pièce.



Faire contrôler votre chaudière et votre chauffe-eau par un professionnel une fois par an est non seulement une obligation légale, mais vous aide également à :

- conserver le niveau de performance d'origine de votre installation,
- prolonger la durée de vie de vos appareils,
- diviser par 5 le risque de panne,
- réaliser de 8 à 12% d'économie sur votre consommation de gaz naturel !

Photos : ©Barr énergies, ©David Jost, ©Bertrand Reuschle, ©Magnifik - Imprimé sur papier recyclé certifié PEFC - Conception graphique : Ainos Studio - Ne pas jeter sur la voie publique

03 88 58 56 70 · contact@barr-energies.fr · SUIVEZ LES INFOS

Siret 91572001500022 · RCS : Colmar B 915 720 015 | 1 rue du Lycée · BP 20037 · 67141 Barr Cedex · barr-energies.fr